



FORMATION PROFESSIONNALISANTE DE COURTE DURÉE

3 240 jeunes ont reçu une formation professionnelle pour la pratique de diverses activités

Le Niger a pris un grand retard dans le développement de la formation professionnelle. Malheureusement, le nombre de jeunes déscolarisés et non scolarisés ne fait que grossir, amplifiant par conséquent le chômage. C'est pour inverser cette tendance que le gouvernement a fait de la formation professionnalisante une de ses priorités à travers le Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF 2014-2024). Il s'agit pour le gouvernement de faciliter une insertion rapide et réussie des jeunes dans le marché du travail local.



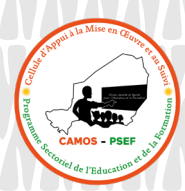
Formation sur la transformation du mil, organisée par le FAFPA dans le cadre du FCSE à Niamey

Une part des financements obtenus à travers le Fonds commun sectoriel de l'Éducation (FCSE) est investie pour développer l'offre de formation professionnalisante. Ces formations initiales professionnalisantes (FIP) apportent une contribution déterminante au développement des compétences des jeunes dans l'optique d'améliorer leur employabilité. Elles visent à faire acquérir aux jeunes en un temps réduit (de 3 à 6 mois) des compétences techniques propres à les rendre opérationnels et capables d'occuper un emploi.

D'après le rapport narratif intermédiaire du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA, structure chargée de la mise en œuvre de la formation dans le cadre d'un contrat de performance avec le MEPT), une première vague de 108 actions de formation au profit de 3240 bénéficiaires a été réalisée en 2019, à raison de 30 participants par action et pour un coût de cent soixante-quatre millions cent soixante mille (164.160.000) FCFA. Ces formations ont concerné 6 régions du pays à savoir : Niamey, Tillabéry, Dosso, Tahoua, Maradi et Diffa.

Les FIP contribuent, à travers une formation professionnelle adaptée aux besoins des territoires et de l'économie locale, au développement de l'auto-emploi et à la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Ainsi, des programmes de formation de courte durée sont élaborés et mis en œuvre au profit des jeunes, des femmes, des groupements féminins et des personnes handicapées. Ces formations sont destinées à des



gens qui pratiquent déjà une activité (jardinage, pépinière, production et transformation de lait, production d'aliments bétail, transformation alimentaire, fabrication de produits cosmétiques, etc.). Il s'agit, à travers ces formations, de développer les compétences des couches vulnérables pour améliorer la qualité de l'activité productrice et ainsi augmenter les revenus tirés desdites activités.

Les impacts sont directement perceptibles pour les bénéficiaires ainsi qu'en témoigne **Fati Adamou**, formatrice de mil à Dosso. **« Avec la formation que j'ai reçue, je peux, à partir d'un investissement de seulement 600F, réaliser des bénéfices de l'ordre de 2000F, cela grâce aux techniques qu'on nous a apprises pour améliorer nos produits. Cette formation m'a vraiment permis de développer mes activités. Pour tous les bénéficiaires, elle aide à lutter contre le chômage et à soutenir l'autonomisation des femmes, surtout rurales, qui sont les plus affectées »**, soutient **Fati Adamou**.



Mme Fati Adamou, une bénéficiaire de formation à Dosso

Pour **Mme Abdoulaye Hadjia Fati**, une bénéficiaire de la formation à Niamey, en soutenant l'autonomisation des femmes, ces formations impactent aussi le quotidien des ménages. **« Les femmes sont le soutien des foyers. Lorsqu'elles ont des bons revenus, cela se répercute sur les ménages »**, dit-elle.

Les formations professionnalisantes ainsi dispensées ont permis d'initier de nombreux jeunes à des métiers, de renforcer les compétences des artisans et autres producteurs, et par conséquent la qualité de leurs produits. Elles ouvrent ainsi de réelles perspectives aux jeunes et à certaines couches vulnérables de la société.



Femmes bénéficiaires de la formation sur la transformation du mil, organisée par le FAFPA dans le cadre du FCSE à Niamey

Dans un contexte mondial caractérisé par la rareté des ressources, le Niger et ses partenaires ont su mettre en place un mécanisme et un outil de financement, aligné sur les priorités nationales : le Fonds Commun Sectoriel de l'éducation (FCSE). Créé le 5 juillet 2017, le FCSE regroupe les contributions des partenaires techniques et financiers (Coopération Suisse, Coopération Luxembourgeoise, l'Agence Française de Développement et l'UNICEF). Il est destiné aux six (6) ministères en charge de l'éducation pour mettre en œuvre les activités du Programme sectoriel de l'éducation et de la formation professionnelle (PSEF).